

CHARRAT - SAXON Les promoteurs du projet de parc éolien dénoncent les actions des opposants, dont des appels téléphoniques anonymes.

Allo antiéoliennes



La votation du 9 février prochain dans les communes de Charrat et Saxon relative au projet de parc éolien du Grand Chavalard échauffe les esprits.

HOFMANN/A

PASCAL GUEX

Le 9 février prochain, les citoyens de Charrat et de Saxon se prononceront sur le plan d'aménagement détaillé intercommunal «Parc éolien du Grand Chavalard». Or à quelques jours de ce scrutin passionné, le débat prend des airs nauséeux. La faute à une série d'appels téléphoniques nocturnes et anonymes qui ont provoqué une petite tempête dans deux communes appelées à voter.

Les personnes visées semblent avoir reçu le même message, une voix d'homme enregistrée mettant en doute l'honnêteté des Administrations communales de Charrat et Saxon, tout en accusant ValEole SA – la société qui sera chargée d'ériger quatre nouvelles éoliennes dans la plaine du Rhône en cas de vote favorable le 9 février – d'user d'intimidation pour faire pencher la balance du côté du oui! La voix prétend par exemple que les promoteurs pourront ajouter autant d'éoliennes qu'ils le souhaitent. «Pensez-vous vraiment que nous soyons aussi stupides?» Et le correspondant anonyme d'inviter les citoyens à le rejoindre le 27 janvier prochain à

«NOUS NE SOUHAITONS PAS POLÉMIQUER»

Du côté de l'APPCR (Association pour la protection du paysage du coude du Rhône), directement visée en tant qu'organisatrice de la séance d'information du lundi 27 janvier prochain à Charrat, la présidente Florence Lattion-Richard demeure sereine: «Après avoir appris que des citoyens des communes de Charrat et Saxon, qui disposent d'une ligne de téléphone fixe, ont reçu un appel en lien avec la votation du 9 février, nous avons immédiatement réagi sur notre site internet et sur les réseaux sociaux. Nous y précisons que nous ne sommes pas les commanditaires de cette action et que nous n'avons pas connaissance ni de l'initiant, ou des initiants, ni du contenu du message qui a été diffusé. Nous répétons ainsi que notre association ne souhaite pas polémiquer, mais informer et dialoguer dans le plus grand respect du citoyen et des autorités.» **OR**

Charrat pour une séance d'information: «Vous méritez de connaître toute l'histoire et pas seulement un point de vue alimenté par la peur.»

A noter que le correspondant ne mentionne jamais le nom de l'organisateur de cette séance d'information, l'Association pour la protection du paysage du coude du Rhône (APPCR)

Argumentaire erroné

Du côté des partisans de l'éolien, la pilule ne passe pas. «C'est incroyable. L'utilisation de telles méthodes est inadmissible. J'ai toujours été pour le débat démocratique, mais là, on dépasse les bor-

nes.» Bernard Troillet, président de ValEole, ne cache pas sa colère. Colère partagée par les présidents des deux communes concernées, Léo Farquet (Saxon) et Léonard Moret (Charrat): «En résumé, on nous accuse de mentir à nos citoyens, ou tout au moins de leur cacher des informations! Nous allons réagir.»

Et les deux édiles de rappeler que chaque Municipalité a présenté le projet à sa population en assemblée primaire et que le dossier complet est disponible en consultation à la commune. «Pour ce qui est du nombre d'éoliennes, le parc ne comptera que 5 machines en tout et pour tout, un

engagement pris par les communes.»

Méthode illégale

Dans un communiqué adressé hier à la presse, les deux présidents soulignent encore que la loi sur la concurrence déloyale sanctionne aussi celui qui «envoie ou fait envoyer, par voie de télécommunication, de la publicité de masse n'ayant aucun lien direct avec une information demandée et omet de requérir préalablement le consentement des clients...»

Pour Bernard Troillet, le problème serait plus global: «Cela n'est qu'un des aspects de la propagande des opposants. Leurs photomontages y sont erronés: les éoliennes projetées y font 200 mètres au lieu de 100 et ils diffusent une vidéo truquée!» Rapport aussi à un document diffusé par mail et évoquant des problèmes de santé qu'auraient ressentis des habitants de la province de Hainaut, voisins d'éoliennes. Contactée par le président de Saxon, la bourgmestre d'Estinnes affirme cependant que cette vidéo est montée de toutes pièces, rappelant que les éoliennes concernées sont deux fois plus grandes et plus puissantes que celles prévues à Charrat-Saxon. **OR**